

Motion du 26 mars 2014 de MM. Eric Bertinat, Marc-André Rudaz, Pascal Altenbach, Roland Crot et Gilbert Schreyer: «Politique d'engagement dans nos musées».

(retirée par ses auteurs lors de la séance du 7 octobre 2014)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le personnel de la Maison Tavel est composé d'une «conservatrice en chef», d'une «adjointe de direction», d'une «médiatrice culturelle» et d'une «architecte d'intérieur»;
- que l'accueil et la communication sont en revanche assurés par les employés du Musée d'art et d'histoire (MAH);
- que, en effet, le MAH chapeaute l'ensemble des musées de la Ville de Genève, y compris la Maison Tavel;
- que le MAH dispose lui-même d'un directeur et d'un service de médiation culturelle;
- que la fonction initiale de «conservateur» à la Maison Tavel aurait été revalorisée et qu'il y aurait désormais un «conservateur en chef» qui a donc besoin de l'appui d'un «adjoint de direction»;
- que la nécessité de cette revalorisation, qui engendre manifestement une augmentation des coûts en matière de personnel, est discutable;
- que le poste de «conservateur en chef» aurait été repourvu en 2013 et ce, curieusement, en toute discrétion et qu'il en va d'ailleurs de même concernant tous les postes de direction dans les musées de la Ville de Genève;
- que les spécialistes genevois en matière d'histoire de Genève ne manquent certainement pas,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'explicitier ses critères de sélection dans le cadre de sa politique d'engagement dans les musées en général et, pour le poste de «conservateur en chef» à la Maison Tavel, en particulier;
- de démontrer la nécessité de revaloriser la fonction de conservateur de la Maison Tavel;
- de présenter une liste de tous les postes de direction dans les musées de la Ville avec les cahiers de charges y relatifs.